



PAR COURRIEL

Québec, le 28 août 2025

Monsieur Yves Garant  
Porte-parole  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les  
changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
[Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca)

Monsieur Vincent Bouchet  
Porte-parole  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les  
changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
[Vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca)

**Objet : Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la MRC de  
Montmagny – Questions complémentaires – DQ28**

---

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **2 septembre 15h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. En référence à la réponse 4 du DQ18.2 (p. 3 et 4), votre analyse est attendue concernant la question précédemment posée : *L'initiateur du projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy indique (DQ13.1, réponse 7) avoir fait parvenir au ministère le 10 juillet dernier, le rapport d'inventaire réalisé en juin 2025 pour la grive de Bicknell. Êtes-vous satisfait de l'inventaire réalisé et est-il conforme à votre protocole? Considérez-vous que des mesures d'évitement ou d'atténuation doivent être mises en place à l'égard de cette espèce? Est-ce qu'une évaluation des effets cumulatifs du projet sur cette espèce devrait être réalisée?*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney pour Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : Mme Julie Leclerc  
Mme Khalida Békri